



LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE ET L'EMPREINTE CARBONE

Qu'est-ce que l'empreinte carbone ? D'une manière simplifiée, l'empreinte carbone représente les émissions de gaz à effet de serre (GES) liées à une activité. Plus l'émission de GES est grande, plus l'empreinte carbone est élevée. Pratiquement tous les gestes posés au quotidien génèrent des GES de façon directe ou indirecte, et pas seulement les déplacements motorisés : la production de nourriture, la confection de biens, l'énergie requise pour chauffer les habitations, etc. Un Québécois moyen génère l'équivalent d'environ 10 000 kg CO₂ par année, dont 3 800 kg CO₂ (38 %) proviennent de ses transports, 5 000 kg CO₂ (50 %) de sa consommation (production de biens, alimentation, transport de marchandises) et 1 200 kg CO₂ (12 %) sont générés par le bâtiment où il réside (construction, chauffage, climatisation, électricité).

Pourquoi réduire l'empreinte carbone ? L'émission de gaz à effet de serre a un impact direct sur les changements climatiques. Il est donc primordial de poser des gestes au quotidien afin de réduire celle-ci, tels que de se rendre dans un commerce voisin à pied plutôt qu'en auto, de manger moins de viande rouge, de faire du covoiturage lorsque possible, d'acheter local, etc. À titre indicatif, la production de 1 kg de viande de bœuf génère l'équivalent de 119 kg de CO₂, comparativement à 25 kg pour le porc, 11 kg pour le poulet et à 9,8 kg pour le tofu. Au niveau des déplacements, un aller-retour Montréal-Paris génère l'équivalent de 1,5 tonne de CO₂ par passager; une donnée à garder en tête lorsqu'on planifie un voyage !

Pour obtenir un bilan personnel, il existe plusieurs calculateurs de GES accessibles en ligne. En quelques minutes, il est possible d'avoir une meilleure idée des sphères où des efforts peuvent être faits au quotidien pour améliorer son bilan.

En terminant, la Ville accorde une grande importance à l'enjeu de la lutte contre les changements climatiques. Elle a d'ailleurs récemment produit un nouvel inventaire de ses émissions de GES. La prochaine étape consiste à produire un plan d'action réaliste et mesurable, permettant d'atteindre les objectifs de réduction des émissions de GES fixés en vertu du programme Partenaires dans la protection du climat (PPC) et Convention mondiale des maires pour le climat et l'énergie (CMMCE) auprès desquels la Ville s'est engagée. Ces objectifs sont de réduire de 45 % les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 et d'atteindre la carboneutralité* en 2050.

*La carboneutralité est le fait de ne pas émettre de gaz à effet de serre ou encore de compenser ceux-ci par des démarches écoresponsables (la plantation d'arbres ou l'utilisation de technologies qui peuvent capter le carbone, par exemple.)

Sources : • ledevoir.com/opinion/chroniques/113142/un-tour-en-avion-une-bonne-dose-de-pollution
• unpointcinq.ca/comprendre/viande-de-boeuf-empreinte-carbone/
• carboneutre.ca/publications/lempreinte-carbone-des-quebecois/

Mot du maire

ACQUISITIONS DE TERRAINS POUR FINS DE CONSERVATION ET AMÉNAGEMENT DE TROIS NOUVEAUX PARCS AU MENU DE L'ANNÉE 2024

Dans le cadre de ce premier bulletin municipal de l'année 2024, je tiens tout d'abord à vous souhaiter une bonne et heureuse nouvelle année. Que celle-ci soit remplie de joie, de bonheur, de santé, de paix et de qualité de vie pour vous et pour vos proches.

Sur ce dernier point, les membres du conseil municipal entendent continuer à mettre de l'avant diverses initiatives visant à améliorer encore plus la qualité de vie unique et exceptionnelle dont nous bénéficions à Boucherville. Notamment, nous souhaitons continuer d'acquérir des terrains pour fins de conservation et terminer l'aménagement de trois nouveaux parcs. Les occasions se faisant de plus en plus rares et les coûts étant en croissance constante au cours des dernières années, il est d'ailleurs plus important que jamais d'agir rapidement en matière d'acquisition de terrains. Plusieurs annonces à cet effet devraient ainsi avoir lieu en cours d'année.

En ce qui concerne les acquisitions de terrains pour fins de conservation, l'objectif est d'atteindre la cible de 30 % du territoire municipal voué à cette fin, tel qu'unanimement convenu lors de la tenue de la COP15 à Montréal en décembre 2022 et tel qu'il le sera aussi fort probablement prévu lors de l'adoption en 2024 du nouveau Plan métropolitain d'aménagement et de développement du territoire (PMAD). Les instances provinciale, fédérale et internationale ont également souscrit à un tel objectif de protection du territoire.

La Ville de Boucherville entend d'ailleurs continuer à travailler en étroite collaboration avec ses partenaires pour réaliser les montages financiers requis pour de telles acquisitions, dont notamment la Communauté métropolitaine de Montréal, l'agglomération de Longueuil, les gouvernements provincial et fédéral, les diverses fondations qui nous appuient ainsi que, bien évidemment, la population et les propriétaires des terrains.



Par ailleurs, les travaux d'aménagement de trois nouveaux parcs se poursuivront en 2024 et devraient se terminer cette année. Ainsi, l'aménagement du Bois de l'Ocarina, situé à l'intersection de la rue Lionel-Daunais et du boulevard de Mortagne, devrait être complété en 2024. Un nouveau parc situé entre la rue des Ateliers et l'autoroute 132 sera également aménagé cette année.

Enfin, un autre nouveau parc situé à l'intérieur du quadrilatère formé par les rues De Jumonville, Hélène-Boullé, Darontal et le boulevard De Montarville sera aussi aménagé en cours d'année. Il sera adjacent aux arrière-cours des résidences qui bordent ces artères et accessible via deux entrées présentement existantes. Des séances de consultation auront lieu en cours d'année.

Entre-temps, je vous souhaite une bonne lecture et au plaisir de vous revoir prochainement !



Jean Martel, maire

Journée de L'ENVIRONNEMENT



Date limite : le 1^{er} mars



APPEL de dossiers 2024

Exposition Atelier pratique

boucherville.ca/appelsdossiers

ARTISTES ET ARTISANS, VOTRE PROJET COMPORTE UNE DÉMARCHE ENVIRONNEMENTALE ?



DISTRICT N°1
Isabelle Bleau



DISTRICT N°2
Raouf Absi



DISTRICT N°3
Josée Bissonnette



DISTRICT N°4
Anne Barabé



DISTRICT N°5
François Desmarais



DISTRICT N°6
Magalie Queval



DISTRICT N°7
Jacqueline Boubane



DISTRICT N°8
Lise Roy



JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT

Le 20 novembre dernier, dans le cadre de la Journée internationale des droits de l'enfant, des membres du Comité jeunesse de Boucherville accompagnés de M. François Desmarais, conseiller municipal responsable des dossiers jeunesse, et de quelques employés municipaux, ont rencontré des jeunes de 3^e et 4^e année de l'école Antoine-Girouard afin de discuter avec eux de leurs droits fondamentaux. Ils ont également profité de l'occasion pour immortaliser ce moment en participant à la réalisation d'une fresque rappelant les neuf droits composant la Charte bouchervilloise des droits de l'enfant.

Rappelons qu'en 2010, la Ville a créé un comité de participation citoyenne pour cette clientèle, dont les travaux ont été suspendus quelques années, puis réactivés en 2019. En 2015, elle s'est dotée d'une Charte des droits de l'enfant qui confirme son intérêt à respecter et à promouvoir leurs droits. Composé d'adolescents de 12 à 17 ans, le Comité vise à répondre à leurs besoins et à leurs préoccupations.

De gauche à droite à l'arrière: Bernard Taylor, régisseur à la Direction des loisirs, des arts, de la culture et de la vie communautaire, Sarah-Maude Perras, membre du Comité jeunesse, François Desmarais, conseiller municipal du district n°5 La Seigneurie et Dickenson Lavigne, membre du Comité jeunesse. De gauche à droite à l'avant: Amélie Giguère, cheffe de service à la participation citoyenne et Océanne Marois, membre du Comité jeunesse.



PRÈS D'UNE CENTAINE DE PROJETS SOUMIS !

La période d'appel de projets dans le cadre de la première édition du budget participatif citoyen est maintenant terminée. La Ville est fière de l'engouement qu'a suscité l'exercice et tient à remercier les nombreux citoyens et citoyennes qui y ont participé. En effet, 91 idées de projets rassembleurs ont été déposées, surpassant ainsi les attentes initiales.

Le processus d'analyse d'admissibilité ainsi que de faisabilité technique, réglementaire, juridique et financière débutera sous peu et permettra de déterminer les projets les plus susceptibles d'améliorer la qualité de vie des Bouchervillois. Ces projets seront alors soumis au vote de la population. Le ou les projets gagnants, à réaliser en 2024-2025, seront ceux qui obtiendront le plus grand nombre de voix.



BUDGET DE LA VILLE DE BOUCHERVILLE

HAUSSE DU COMPTE DE TAXES RÉSIDENTIEL DE 3,4 % SOUS LA BARRE DE L'INFLATION PROVINCIALE

La Ville a présenté en décembre dernier un budget de 139,3 M\$ pour l'année financière 2024, une hausse de 7,9% du budget global et de 6,2% des dépenses de fonctionnement par rapport à l'année 2023, et ce, dans un marché où la moyenne arithmétique de l'indice des prix à la consommation (IPC) pour Montréal se situait à 5,6% au cours des douze derniers mois se terminant en octobre 2023.

PRINCIPAUX FAITS SAILLANTS

RÉSIDENCE
↑ 3,4%

COMMERCE
↑ 0%

INDUSTRIE
↑ 7%

TAXATION RÉSIDENTIELLE : HAUSSE DE 3,4% (MOYENNE ARITHMÉTIQUE IPC MONTRÉAL 5,6%, QUÉBEC 4,7% ET CANADA 4,4%)

3^e ANNÉE DE GEL FORCÉ DE LA TAXATION FONCIÈRE COMMERCIALE

OPTIMISATION RÉCURRENTÉ DES RESSOURCES HUMAINES POUR ÉVITER 0,5% DE TAXATION

ÉCOFISCALITÉ POUR LES COMMERCE ET INDUSTRIES (TAXATION SUR LES SURFACES MINÉRALISÉES)

PRESSIONS BUDGÉTAIRES MULTIPLES : INFLATION, HAUSSE DES TAUX D'INTÉRÊTS (5,3% EN 2023 CONTRE 0,5% EN 2021), DÉFICITS DU TRANSPORT EN COMMUN, HAUSSE DES CONTRATS DE DÉNEIGEMENT DE PLUS DE 60% ET BUDGET DE L'AGGLOMÉRATION EN HAUSSE DE 6,48%

NOUVEAU PARTENARIAT AVEC LE GOUVERNEMENT PROVINCIAL (2,2 M\$ DE REVENUS EN 2024)

ÉVOLUTION DE LA TAXATION RÉSIDENTIELLE DEPUIS 2010



La présentation budgétaire et le programme triennal des immobilisations peuvent être consultés au boucherville.ca/budget.

SAVIEZ-VOUS QUE ?

Il existe une carte interactive sur le site Web de la Ville qui permet de consulter l'emplacement des travaux ou des chantiers en cours, leur durée, et de connaître les fermetures de rue qui y sont associées. Ces informations peuvent aider les citoyens à mieux planifier leurs trajets à venir. La carte est accessible au boucherville.ca/avistravaux.



Séances publiques

12 FÉVRIER À 20 H

SALLE PIERRE-VIGER DE L'HÔTEL DE VILLE, 500, RUE DE LA RIVIÈRE-AUX-PINS

Pour joindre un membre du conseil, veuillez composer le 450 449-8105. La carte des districts électoraux est disponible au boucherville.ca/districts.

Vous pouvez suivre les séances publiques sur les ondes de TVRS (chaîne 9 ou HD 609 de Vidéotron), via la Webtélé, en simultané ou en reprise.

Tous les détails au boucherville.ca/seances et au tvrs.ca/emissions. Les séances sont aussi archivées sur notre compte Vimeo.

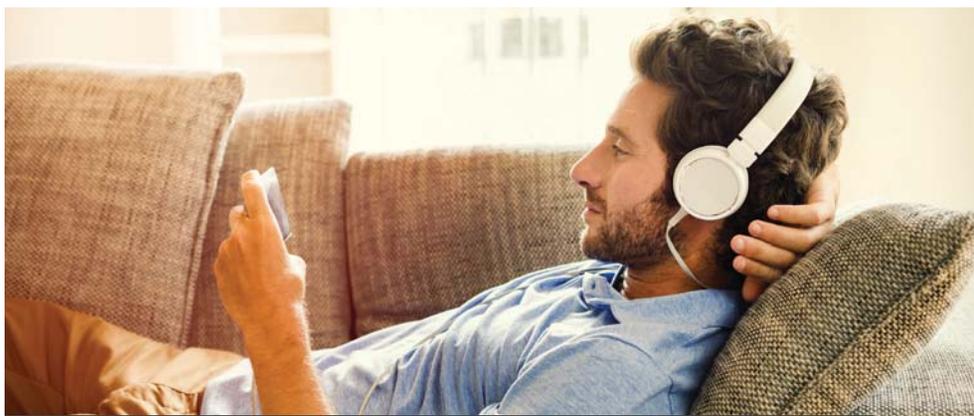


SÉCURITÉ SUR LA GLACE

La proximité et l'accès au fleuve font partie des avantages de vivre à Boucherville. En hiver, nous vous invitons à faire preuve d'une extrême vigilance si vous vous aventurez sur le fleuve ou sur tout autre cours d'eau. Chaque année, des décès surviennent par noyade à la suite d'activités telles que la marche, le hockey, la pêche ou la motoneige sur glace.

Bien que la couleur de la glace puisse donner une indication de sa solidité, d'autres facteurs tels que la profondeur de l'eau, le courant ou la dimension de l'étendue d'eau influencent l'épaisseur de celle-ci. Les sites Web de la Croix-Rouge et de la Société de sauvetage du Québec comportent une foule de conseils de prévention à ce sujet.

Aucun type de glace n'est sécuritaire à 100%. Soyez vigilant en tout temps !



DE LA MUSIQUE ET DES FILMS POUR TOUS LES GOÛTS !

LA BIBLIOTHÈQUE BONIFIE CONTINUUELLEMENT L'OFFRE DE RESSOURCES NUMÉRIQUES MULTIMÉDIAS POUR LES ABONNÉS :

Tènk est une plateforme d'écoute en ligne qui propose une sélection variée de films documentaires québécois et internationaux valorisant les cultures autochtones. L'explorer, c'est y découvrir des œuvres cinématographiques uniques, peu accessibles sur d'autres plateformes.

Medici.TV est un catalogue de vidéos de musique classique et jazz, d'opéra et de danse. Cette ressource regroupe 3500 œuvres musicales filmées de 1940 à aujourd'hui, 2500 films de concerts, des opéras, des ballets, des documentaires et des classes de maître ainsi que 150 événements diffusés chaque année en direct d'institutions prestigieuses.

Les amateurs de CD et de DVD ne seront pas en reste : séries télé, films documentaires, films québécois et internationaux, musique classique, jazz et pop, etc., sont disponibles à partir de la collection multimédia pouvant être consultée depuis le confort du Salon hors champ, au deuxième étage de la bibliothèque. Les trousseaux *Soirées pour emporter* demeurent aussi un excellent choix de divertissement. Elles comprennent une sélection de films, du maïs soufflé et du chocolat chaud.

Enfin, pour des moments de qualité en famille ou entre amis, une vaste et populaire collection de jeux vidéo sur différentes consoles est offerte à la bibliothèque : Nintendo Switch, PlayStation 4 et 5, Xbox One et Series X. C'est l'occasion de découvrir de nouveaux mondes virtuels !

Pour plus d'informations sur les services offerts : boucherville.ca/bibliotheque
Pour connaître l'ensemble de la programmation hivernale : boucherville.ca/carnetculturel



OPÉRATION DÉNEIGEMENT : 275 KILOMÈTRES DE RUES À SÉCURISER !

Le déneigement des rues, trottoirs, passages piétonniers et pistes cyclables est un processus complexe qui comprend le tassement de la neige, le dégagement de certains trottoirs, le déglacage et l'épandage de fondant ou d'abrasif, ainsi que le transport de la neige au site de dépôt.

Pour chaque précipitation de **plus de trois (3) centimètres**, une opération de déneigement est déclenchée. Les équipes de déneigement suivent une procédure préétablie en fonction des priorités pour dégager les 275 kilomètres de rues qui sillonnent Boucherville.

Afin de faciliter les déplacements des usagers de la route, des services d'urgence, d'incendie ainsi que des transports collectif et scolaire, la Ville a la responsabilité de **prioriser dans un premier temps** :

- les routes principales à fort débit de circulation;
- les rues collectrices donnant accès aux équipements locaux importants (ex. : CLSC);
- les rues à forte concentration commerciale et industrielle;
- les abris et voies empruntées par le service de transport en commun;
- les rues et trottoirs situés dans les zones scolaires.

Ensuite, le service s'étend à l'ensemble des rues résidentielles. Il est donc important que tous fassent preuve de compréhension et de collaboration, puisque les opérations peuvent **s'étaler sur quelques jours en raison des opérations de déneigement ou de déglacage des rues, et ce, malgré le retour du beau temps.**

La Ville demande aux résidents de stationner leur véhicule dans leur entrée lorsque des précipitations ont lieu pendant la journée et lors des interdictions de stationner. Ainsi, les résidents contribuent significativement à la fluidité des opérations, assurant ainsi des voies dégagées et sécuritaires pour tous.

Pour vérifier s'il est permis ou non de se stationner dans la rue : 450 449-8108, boucherville.ca/deneigement, page Facebook de la Ville (une publication est effectuée seulement lors d'une interdiction)



DATES IMPORTANTES À METTRE À L'AGENDA

RÉPERTOIRE DES CAMPS EN LIGNE : 11 MARS

SALON DES CAMPS : 21 MARS, 16 H 30 À 20 H 30

INSCRIPTIONS AUX CAMPS : DU 8 AU 10 AVRIL, 19 H

Pour assurer une expérience en ligne fluide, les inscriptions aux camps se dérouleront sur trois jours. Consultez le boucherville.ca/campsdejour pour connaître l'horaire détaillé.

VOTRE ENFANT A TERMINÉ SA 4^e ANNÉE DU SECONDAIRE ?

Il pourrait devenir moniteur ! Faire partie de l'équipe de l'Animation estivale, c'est passer un été à l'extérieur avec des collègues de son âge et bénéficier de nombreuses conditions avantageuses : des soirs et des fins de semaine libres en plus d'un salaire compétitif. C'est aussi avoir la chance de faire de nouvelles rencontres et de s'amuser en travaillant, tout en relevant de nouveaux défis !

QUEL EST TON STYLE DE *Moniteur* ?

VIENS T'INITIER !

Tu voudrais travailler à l'Animation estivale cet été, mais tu veux en savoir davantage avant d'envoyer ta candidature ? Inscris-toi en ligne à l'une des demi-journées d'initiation qui se dérouleront lors de la semaine de relâche.



POSE TA CANDIDATURE AVANT LE 7 AVRIL
INFORMATIONS ET FORMULAIRE : BOUCHERVILLE.CA/CAMPSDEJOUR



LA RELÂCHE : UNE SEMAINE DE DÉCOUVERTES ET DE DIVERTISSEMENT !

La Ville offrira plusieurs activités gratuites à caractère culturel, artistique, sportif et récréatif pour s'amuser en famille pendant la semaine de relâche du 4 au 8 mars.

Munies d'un téléphone intelligent, les familles sont invitées à trouver *Le Flocon d'or* dans le cadre d'un parcours ludique au parc du Bois-de-Brouage. Les plus curieux peuvent participer à l'activité *Cherche et trouve* au parc de La Frayère, où l'artiste Anne Desrosiers a dissimulé 20 personnages. Les activités sportives libres sont également accessibles.

Pour ceux qui préfèrent rester à l'intérieur, des activités de toutes sortes sont offertes : tennis de table, curling, soccer, soccer bulle, jeux de laser, atelier de cirque, judo, initiation au Donjon Dragon sur table, zoo animation, contes en pyjama et plusieurs autres !

La programmation tient aussi compte des intérêts des adolescents. Ceux-ci sont invités à assister à une soirée d'humour où des humoristes surprises se succèdent sur scène ainsi qu'à participer à un atelier d'introduction à l'électronique où ils pourront expérimenter les notions de voltage, circuits et transistors à l'aide d'un coffret électronique.

Les organismes proposent également une panoplie d'activités ! La FADOQ de Boucherville ouvre exceptionnellement ses portes aux grands-parents ainsi qu'à leurs petits-enfants afin de leur offrir une panoplie d'activités intergénérationnelles : bingo, chorale, quilles virtuelles, jeu de crible, tricot, bridge et gymnastique adaptée.

Détails et programmation : boucherville.ca/relache

RENSEIGNEMENTS : 450 449-8100
ou information@boucherville.ca

HEURES D'OUVERTURE :
boucherville.ca/nous-joindre

Conseil municipal	450 449-8105
Direction générale et service de la participation citoyenne	450 449-8125
Direction des finances et des approvisionnements	450 449-8110
Ligne info-taxes	450 449-8115
Direction des ressources humaines	450 449-8615
Direction des travaux publics	450 449-8630
Direction de l'urbanisme	450 449-8620
Comptoir des permis	450 449-8625
Service des permis et des inspections	
Entreprises	450 449-8635
Citoyens	450 449-8625
Service du patrimoine et de l'architecture	450 449-8620
Service de la planification urbaine	450 449-8620
Direction de l'environnement et de la transition écologique	450 449-8109
Ligne info-environnement	450 449-8113
Direction du génie	450 449-8610
Direction des affaires juridiques et du greffe	450 449-8605

Direction des loisirs, des arts, de la culture et de la vie communautaire	450 449-8640
Bibliothèque	450 449-8650
Café centre d'art	450 449-8300
Centre Mgr-Poissant	450 449-8100, poste 51286
Maison dite Louis-H.-La Fontaine	450 449-8347 450 449-8651
Direction des saines habitudes de vie, du sport et des équipements sportifs	450 449-8640
Centre des glaces Gilles-Chabot	450 641-1695
Complexe aquatique Laurie-Eve-Cormier	450 449-8640
Direction des communications et des relations publiques	450 449-8120
Service 211	2-1-1
Service de police	450 463-7011
Sécurité incendie	450 463-7038
Service de l'évaluation	450 463-7177
Cour municipale	450 463-7006

Distribué gratuitement dans tous les foyers bouchervillois. Aussi disponible dans les bâtiments municipaux et au boucherville.ca. Tirage : 20 000 exemplaires

FM 103,3 Capsule hebdomadaire
jeudi : 7 h 45 - 16 h 45 - 19 h 45
La radio allumée Le FM 103,3, la référence en cas de situation d'urgence

SUIVEZ-NOUS!   

ABONNEZ-VOUS À NOS INFOLETTRES
boucherville.ca/infolettres

CHANGEMENTS IMPORTANTS À COMPTER DU 1^{er} AVRIL

La Ville rappelle à tous les citoyens qu'à compter du 1^{er} avril 2024, les collectes d'ordures et de matières recyclables se feront toutes les deux semaines. Le territoire sera divisé en huit secteurs qui seront desservis sur plusieurs journées. Vous recevrez votre nouveau calendrier de collectes au cours du mois de mars.



COLLECTE
ordures ménagères
et encombrants

LUNDIS
7h à 18h



COLLECTE
matières
recyclables

JEUDIS
7h à 18h



COLLECTE
matières
organiques

LUNDIS
7h à 18h

 **PROBLÈMES DE COLLECTE, OBTENIR UN BAC DE RECYCLAGE OU DE MATIÈRES ORGANIQUES**
Direction des travaux publics : 450 449-8630

 **BOUCHERVILLE.CA/COLLECTES**
boucherville.ca/bottinrecuperateurs
Info-environnement : 450 449-8113

Imprimé sur Rolland Enviro Print. Ce papier contient 100% de fibres postconsommation, est fabriqué avec un procédé sans chlore et à partir d'énergie biogaz. Il est certifié FSC® et Garant des forêts intactes^{MC}.



DEVENIR BÉNÉVOLE : UN ENGAGEMENT ACCESSIBLE À TOUS !

Le Centre d'action bénévole de Boucherville (CABB) propose des services variés aux citoyens, tout en offrant des occasions de bénévolat à ceux qui le souhaitent. Le CABB est actuellement à la recherche de bénévoles pour le transport et pour le service d'impôt. Les transporteurs jouent un rôle crucial en aidant les bénéficiaires à se rendre à leurs rendez-vous médicaux, tandis que les bénévoles au service d'impôt effectuent des déclarations simples pour les gens inscrits à ce service. Les bénévoles sont essentiels à la mission du CABB et toute aide est la bienvenue.

Le CABB propose également un service de popote roulante, assurant la livraison de repas chauds et congelés à prix abordables, directement à la porte des bénéficiaires. Le service est offert exclusivement aux citoyens de Boucherville qui rencontrent l'une des conditions suivantes : personne qui vit une période de convalescence, une difficulté temporaire ou permanente, en situation de handicap ou en perte d'autonomie, proche aidante, dont la famille est confrontée à des défis, ou âgée de 65 ans et plus. La popote roulante s'adresse à plusieurs citoyens, sans égards à l'âge ou au revenu, car la sécurité alimentaire concerne tout le monde.

Le Centre d'action bénévole va au-delà de la prestation de services : il permet de tisser des liens et d'améliorer la qualité de vie des habitants de Boucherville, de leurs familles, de leurs voisins et de leurs amis. Toute l'équipe du CABB est impatiente de rencontrer les personnes intéressées afin de leur expliquer plus en détail l'éventail des services offerts.

Pour plus d'informations sur les services offerts ou pour devenir bénévole : cabboucherville.ca



Mettez votre talent
en lumière!

**DATES LIMITES POUR LE DÉPÔT DES DOSSIERS
DE MISE EN CANDIDATURE**

1^{er} MARS

Galerie Vincent-D'Indy | Galerie 500
Galerie Jean-Letarte | Focus Boucherville
Art au café | Résidence artistique
Bourse de soutien à la création | Ma première scène

1^{er} AVRIL

Acquisition collection municipale | Place aux artisans

Appel de
dossiers

2024-2025

DÉTAILS ET MODALITÉS D'INSCRIPTION :
BOUCHERVILLE.CA/APPELSDOSSIER

À LA RECHERCHE DU FLOCON D'OR !

Le Flocon d'or est un flocon à huit branches, extrêmement rare, qui tombe seulement une fois tous les 100 ans. La rumeur dit qu'il serait tombé un peu avant Noël, dans le parc du Bois-de-Brouage, derrière l'école De La Broquerie. Le grand Strambolini, aventurier extraordinaire, serait même venu à Boucherville afin de le trouver. Pour y arriver, il a besoin de l'aide d'aventuriers, courageux et ingénieux, prêts à relever les défis qui se présenteront sur le chemin de la découverte du fabuleux flocon. Il faut se dépêcher ! **Si Le Flocon d'or n'est pas trouvé avant la mi-mars, il pourrait disparaître à tout jamais.**

Le Flocon d'or est un parcours ludique gratuit à faire à l'aide d'un téléphone intelligent (un seul par groupe est nécessaire). D'une durée d'environ 80 minutes, cette activité s'adresse aux familles avec des enfants d'âge scolaire (5-12 ans). Le parcours est accessible en tout temps dans le parc du Bois-de-Brouage (entrée rue de Brouage, à l'intersection de la rue Thomas-Pépin). À noter que les sentiers sont des sentiers naturels et ne sont pas entretenus.

Idéalement, il faut prévoir un cellulaire chargé à 100%, car en période de froid, la pile peut se décharger rapidement et mettre fin à l'aventure précipitamment. Puisqu'une personne devra manipuler souvent le téléphone, un équipement adéquat (comme des gants tactiles) est suggéré pour ne pas trop se geler les mains ! Bonne chasse au flocon !

